

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 9 MARS 2021

Tenue par visioconférence et par téléphone

La séance débute à 19H00

À laquelle sont présent(e)s

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. Stéphane Beauregard
Mme Marie-Eve Massé
M. Michel Massé
M. François Légaré

Sont également présent(e)s :

Secrétaire-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin
Représentants du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur
M. Stéphane Martin, pompier vol.

Moment de réflexion

Après un moment de réflexion, Le quorum est constaté. L'assemblée est ouverte et M. le président procède à la prise de présence. La séance est enregistrée en mode audio et sera publiée sur les sites «internet» des Municipalités du Village de Roxton Falls et du Canton de Roxton, après approbation du CA, conformément à la loi.

657-03-2021

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN TEMPS DE PANDÉMIE DU COVID-19 : TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE ET PAR TÉLÉPHONE, EN PLUS D'ÊTRE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074, 14^o, du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020 qui se détermine comme suit :

«Toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres» :

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil d'administration et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Il est résolu à l'unanimité des membres du CA présents par visioconférence que le conseil d'administration accepte que la présente séance soit tenue sans la présence du public et par visioconférence et qu'un enregistrement audio de cette séance soit réalisé et publié dans les meilleurs délais.

Adoptée

658-03-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 9 MARS 2021

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter l'ordre du jour du mardi 9 mars 2021, tel que rédigé. Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

659-03-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 JANVIER 2021

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Stéphane Beauregard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 12 janvier 2021, tel que rédigé.

Adoptée

660-03-2021

**ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS DE JANVIER/FÉVRIER 2021 –
AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES****LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- JANVIER/FÉVRIER 2021****DÉPENSES**

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire JANVIER 2021 av % vac.)	4 255.49 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - janvier 2021)	45.51 \$
321	GLS Logistics Systems Canada Ltd (Envoi Dicom)	96.48 \$
321	ARÉO-FEU Ltée (Frais de transport pr habits de combat)	50.59 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Frais téléphoniques)	75.91 \$
335	EROS (Frais de licence GoNoGo)	807.12 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide les 10-01-2021 et 17-01-2021)	2 011.28 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindres d'air)	62.09 \$
526	Mario Bérubé (Remb. Frais pour couture de courroie- cordonnier)	20.00 \$
526	ARÉO-FEU Ltée (Équipement et piles pour entretien APRIA)	1 296.63 \$
529	Acton Auto Services Batteries Acton (Pile radio Kenwood)	43.41 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Chaine et maillon rapide, étai et quincaillerie diverse)	463.57 \$
641	Pièce d'Auto Acton Roxton Inc. (Tube, attaches)	18.01 \$
641	Lettrage Pékott (Autocollants)	28.74 \$
<i>VÉHICULES</i>		
525	Les Camion Granby Inc. (Visa - payable avec crédit)	253.56 \$
631	Dépanneur les Frères Claude (Essence)	51.74 \$
965	SAAQ (Immatriculation véhicules)	5 094.44 \$
<i>BÂTIMENT</i>		
511	Vitrierie Bourgeois et Ass. (Barres paniques et main d'œuvre)	607.65 \$
632	Les Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	890.03 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	397.65 \$
<i>IMMOBILISATIONS</i>		
725	CMP Mayer Inc./L'Arsenal (Achat de casques, visières et écussons)	1 970.68 \$
725	AREO-FEU Ltée (Habits de combat)	4 408.14 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>22 948.72 \$</u>

ENCAISSEMENTS

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:

- \$

660-03-2021

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Stéphane Beauregard
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

661-03-2021

**ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS DE FÉVRIER/MARS 2021 –
AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES**

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- FÉVRIER/MARS 2021

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire février 2021 av % vac.)	3 355.24 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - février 2021)	39.36 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Frais téléphoniques)	76.00 \$
339	Receveur Général du Canada (Renouv. Autorisation de radiocommunication)	945.61 \$
414	Munic. du Village de Roxton Falls (Administ. incendie: 1er vers. 2021)	6 140.00 \$
425	Mun. du Village de Roxton Falls (Surprime Assur.: utilisation pick up voirie)	282.31 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindres d'air)	204.39 \$
641	Mario Bérubé (Achat de connecteur - Laliberté Moto Sport)	23.85 \$
641	Laser formida Inc. (Fabrication d'une plaque)	23.00 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Vis, meule, lame, disque)	46.72 \$
641	Pièce d'Auto Acton Roxton Inc. (Acc. Pneus, attaches.)	32.83 \$
	<i>VÉHICULES</i>	
631	Dépanneur les Frères Claude (Essence)	101.06 \$
	<i>BÂTIMENT</i>	
511	Visa Desjardins (Facture Uline - Lumière exit batterie)	317.09 \$
632	Les Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	567.89 \$
	<i>IMMOBILISATIONS</i>	
725	E. Côté et fils Inc. (Achat d'outillage: perceuse, meuleuse, ens. Dewalt)	735.59 \$
	TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:	<u>12 890.94 \$</u>

ENCAISSEMENTS

17-02-2021	Municipalité de Béthanie (Quote-part 2021 - 1er vers.)	7 751.39 \$
03-03-2021	Gouvernement du Québec (Remb. TPS et TVQ: 2e semestre 2020)	3 951.78 \$
	TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:	<u>11 703.17 \$</u>

661-03-2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
Il est secondé par Michel Massé
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 9 mars 2021

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur Guy Cusson directeur du service d'incendie a fait mention des interventions survenues au cours des mois de janvier et février 2021.

Points d'information transmis par M. Guy Cusson :

1. Gyrophares verts : Règlement, résolution, formation et approbation de la SAAQ.
2. Formation en ligne – Pompier I : Inscription d'Alex Minguy Bédard.
3. Rénovation et peinture dans la salle de formation de la caserne.
4. Pose d'un comptoir dans le garage pour les A.R.A.
5. Prix pour un détecteur de monoxyde de carbone : rég. : 24.98\$ et spécial : 21.99\$.
6. Prix pour un avertisseur de fumée d'une durée de 10 ans: rég. : 12.98\$ & spécial: 9.99\$.
7. Retrait d'un pompier au sein de la brigade : Kevin Béchar.
8. Organisation d'une formation R.C.R. prévue pour le 14 mars 2021, Instructeur : Annie Ferland.
9. Dossier génératrice – S. Duclos Électrique Enr. a produit une soumission pour l'installation de la nouvelle génératrice prévue au budget 2021, au coût de 2 868.63\$ taxes incluses.
10. Les interventions nécessitant l'utilisation d'un panier de transport sont peu fréquentes. L'acquisition de cet équipement n'est pas requis.
11. CAUCA : Survie mobile – Le directeur évalue un autre moyen de transmission des appels d'urgence sur les téléphones mobiles. Le moyen présentement en place présente des lacunes importantes. Survie Mobile en 3 étapes (Internet, SMS, Téléphone) Coût : 8\$/mois/pompier.
12. Embauche de nouveaux pompiers : Pour en faire l'annonce, les moyens utilisés seront : Création d'un panneau publicitaire qui sera installé en façade de la caserne, Articles dans les journaux : Écho des chutes et La Pensée de Bagot (cahier spécial sur Roxton Falls) et mention à Radio Acton.
13. Le camion #584 «rescue» nécessite des réparations : la batterie et l'alternateur doivent être remplacés.
14. Certains protocoles seront modifiés en ce qui à trait aux appels d'urgence, soit : l'entraide automatique sera retirée à certains moments : ex : les journées fériées. Ces informations seront transmises à CAUCA.

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport déposé par le directeur M. Guy Cusson, et d'autoriser les décisions, les changements ainsi que les dépenses qui en découlent.

Adoptée

Point no 8

TPI : Inspection des risques faibles – avertisseurs de fumée et de piles de remplacement ;

Ce Point est reporté.

VARIA

663-03-2021

Réévaluation et mise à jour de l'Entente relative au service d'incendie et prévoyant une fourniture de services avec la Municipalité de Béthanie

CONSIDÉRANT QUE la dernière révision de l'entente relative à la protection contre l'incendie conclue avec la Municipalité de Béthanie remonte à janvier 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'opération et d'administration ont connus des hausses considérables depuis ce temps et que plusieurs normes et obligations se sont ajoutées afin d'être conforme aux exigences en matière de sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE les équipements de protection incendie tels que les habits de combat, les casques, les bombonnes d'oxygène, et autre équipement, doivent être remplacés sur une plus courte échéance ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts alloués à la formation des pompiers sont également très élevés malgré l'aide financière attribuée par le MSP ;

CONSIDÉRANT QU'étant soucieux d'offrir un service de qualité et professionnel et afin d'améliorer l'efficacité des interventions, le service des incendies doit se prévaloir d'équipement technologique de qualité ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par François Légaré

Il est résolu à l'unanimité des membres présents par visioconférence d'informer la Municipalité de Béthanie que la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls demande que l'entente relative à la protection contre l'incendie entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, soit révisée afin d'y apporter un ajustement au niveau des coûts d'opération et d'administration qui ont fait l'objet de hausses marquées depuis la conclusion de la dernière entente en 2012.

Tel que stipulé à l'article #12 – *Durée et renouvellement* de l'entente actuellement en vigueur : Qu'un envoi recommandé soit acheminé à la Municipalité de Béthanie afin de les informer de l'intention de la Régie d'apporter certains réajustements à l'entente existante.

Les modifications à être apportées entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adoptée

664-03-2021

Autorisation aux pompiers volontaires d'utiliser le feu vert clignotant

CONSIDÉRANT QU'à compter du 1^{er} avril 2021, le *Code de la sécurité routière* permettra à un pompier répondant à un appel d'urgence, d'utiliser un feu vert clignotant sur son véhicule personnel ;

CONSIDÉRANT QUE ce nouvel équipement permettra aux pompiers d'être plus visibles sur la route lorsqu'ils utiliseront leur véhicule pour un déplacement vers une situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE si les circonstances l'exigent, les pompiers seront autorisés à circuler sur l'accotement et à immobiliser leur véhicule à tout endroit de façon sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE le feu vert clignotant vise également à informer les automobilistes d'un besoin de courtoisie qui consiste à céder le passage ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit autoriser les pompiers à faire l'utilisation du feu vert clignotant sur les territoires desservis ;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers devront remplir certaines exigences, telles que : formation de l'ENPQ, détenir un permis de conduire valide, obtenir l'autorisation de SAAQ, avant d'être autorisé à munir son véhicule d'un feu vert clignotant ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par François Légaré

Il est résolu à l'unanimité des membres présents par visioconférence de permettre aux pompiers volontaires faisant parti du service des incendies de Roxton Falls, de faire l'utilisation de feux verts clignotants sur leur véhicule personnel, lorsqu'ils se déplaceront vers une situation d'urgence.

Préalablement, le pompier devra répondre à toutes les conditions d'admissibilité et obtenir son certificat d'autorisation auprès de la SAAQ.

Adoptée

665-03-2021

Acquisition d'une génératrice pour la caserne des incendies

CONSIDÉRANT QUE lors de l'élaboration du budget 2021, les représentants du service des incendies ont adressé une demande au conseil d'administration afin de munir la caserne d'une génératrice stationnaire qui sera installée en permanence pour utilisation instantanée;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 35 000\$ est prévu au budget 2021;

CONSIDÉRANT QUE la firme DRUMCO Énergie a présenté une proposition au coût de 23 995\$ taxes en sus, qui se détaille comme suit :

«1 génératrice KOHLER – Groupe électrogène, modèle 30REOZJK, 31 kW/31 kVA, 129A, Facteur de puissance 1.0, 120/240 V, monophasé, 3 fils, 60 Hz, entraîné par moteur diesel KOHLER de 48,8 BHP, certifié EPA Tier 3, refroidi par radiateur intégré 50°C.»

CONSIDÉRANT QUE cette génératrice comporte une garantie de 1 an/2 000 heures;

CONSIDÉRANT QUE S. Duclos Électrique Enr. a produit une soumission au montant de 2 868.63\$ taxes incluses, relativement à la fourniture de matériaux et main d'œuvre en ce qui a trait aux travaux d'électricité pour l'installation de la génératrice à la caserne;

CONSIDÉRANT QUE la génératrice devra être installée sur une base en béton qui devra être achetée ou fabriquée à cet effet;

PAR CONSÉQUENT.

IL est proposé par Stéphane Beauregard

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Il est résolu à l'unanimité des membres présents par visioconférence d'autoriser l'achat de la génératrice KOHLER modèle 30REOZJK, tel que proposé dans l'offre de service de DRUMCO Énergie au coût de 23 995\$ avant taxes.

Que Serge Duclos Électrique Enr. soit autorisé à effectuer les travaux d'électricité pour l'installation de la génératrice à la caserne tel que proposé dans sa soumission.

Adoptée

Point no 10 :

Dossiers & correspondance

- Tableau des interventions survenus au cours de janvier et février 2021
- Entente relative à la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Béthanie
- Infolettre – Sécurité incendie : Règlement sur le feu vert clignotant
- Municipalité du Canton de Roxton : Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021

666-03-2021

Levée de la réunion

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 19H50.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière